

Pays de la Loire, Vendée
L'Île-d'Elle
Grousseau (le)
route D 938 ter

Ferme dite le Grousseau, actuellement maisons

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002098

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : ferme

Parties constituantes non étudiées : grange, étable

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : 1834, E, 151 ; 2017, AR, 20 à 26

Historique

La cabane du Grousseau, développée à partir du dessèchement des marais environnants au milieu du 17^e siècle, a dû succéder à une exploitation ou vacherie plus ancienne, vouée à l'élevage. En 1572, un acte de partage de biens entre Denis et Jean Gorron et François Martineau mentionne ainsi "certains bois et marais appelés Groussault". En 1652, Jean de Cherigny, sieur des Varennes, demeurant à Marans, en est propriétaire et il la met en ferme. Les preneurs pourront y faire paître leur bétail et faucher l'herbe y poussant pour le nourrir. Une loge sera construite sur ce marais pour abriter les animaux. Les preneurs pourront faire des mottes et jardins autour du bâtiment, couper le bois sur certaines parties du marais, exploiter le bouchaud ou pêcherie qui s'y trouve. Ils devront surveiller leurs bestiaux afin qu'ils ne fassent aucun dégât dans les bois du marais. La ferme est consentie pour 120 livres tournois et 60 livres de beurre par an. Jean de Cherigny possède toujours le Grousseau en 1660.

Lorsque les marais de Vix-Maillezais nouvellement desséchés sont partagés entre les membres de la Société, en octobre 1663, les marais du Groussault constituent le lot 82 du partage. Ce lot échoit pour partie à Gabriel de Beaumont-Pally, à Jean de La Vallée-Corné et à Maximilien Eschallard de la Boulaye, trois des principaux membres de la Société. La cabane du Groussault est aussitôt mise en ferme et en exploitation : en 1664, lorsqu'il épouse Marie Benoist, Pierre Tillaud est cabanier au Groussault. La cabane appartient dans les années 1690 à René Rabillé, sieur des Oriettes qui, en 1696, conteste le paiement de sa contribution financière à la Société des marais de Vix-Maillezais. En octobre 1696, il accepte de payer sa dette en échange de l'autorisation de faire construire un pont par-dessus le canal de Vix au droit de sa cabane. Quelques années plus tard, ses biens sont saisis et la cabane du Groussault est un temps usurpée par Joseph-Marie Scimars, de Fontenay-le-Comte. Vers 1770, elle appartient à Louis Bridault (1701-1775), négociant, directeur de la chambre de commerce et échevin de La Rochelle, époux de Marguerite Mignon.

À la Révolution, la cabane est saisie comme bien national à l'encontre de Toussaint Paul Bridault (1741-1800), fils des précédents. Ecclésiastique, curé-doyen de la paroisse Notre-Dame de Fontenay de 1776 à 1791 puis membre de la municipalité de cette ville, il a été exilé en Espagne en 1792 (il y mourra en 1801). La cabane, affermée à Jean Gelot, est estimée le 28 brumaire an 2 (18 novembre 1793). Elle comprend une maison avec grenier et chambre, un four, un toit et des loges, 10 carrés de marais desséchés couvrant 190 journaux, et 150 journaux de "marais pourris qui sont sous les eaux, appelés la Camotterie". Le tout est estimé à 60 000 livres. En 1794, l'Etat met le Grousseau en ferme, pour trois ans, au profit de Louis Dehargue, demeurant à Fontenay.

Après la Révolution, les héritiers du curé Bridault récupèrent ses biens : en 1816, le Grousseau appartient à M. Brideau, de La Rochelle, de même qu'au cadastre de 1834 (peut-être Pierre Joseph Marie Bridault, né en 1770, officier de marine, demeurant à La Rochelle en 1845). Les bâtiments actuels de la cabane remontent sans doute pour l'essentiel au milieu du 19^e siècle.

Période(s) principale(s) : milieu 19^e siècle

Description

La cabane du Grousseau est située au milieu des marais desséchés. Ses bâtiments sont répartis autour d'une grande cour : principalement le logis au nord et une vaste grange-étable à l'est. Celle-ci a sa façade sur le mur pignon, signe d'une importante activité agricole, notamment d'élevage. La façade du logis, bien que remaniée, présente six travées d'ouvertures.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, étage en surcroît

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : Ferme à bâtiments séparés ; Cabane de marais desséchés ; Grange à façade en pignon ; 6

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD17. 3E 31/29, fol. 26. 1652, mai : bail à ferme de la vacherie du Grousseau par Jean de Cherigny, devant Me Layné, notaire à Marans.**
Archives départementales de la Charente-Maritime. 3E 31/29, fol. 26. **1652, mai : bail à ferme de la vacherie du Grousseau par Jean de Cherigny, devant Me Layné, notaire à Marans.**
- **AD17. 3E 31/33, fol. 42. 1660, 2 août : bail à ferme de la vacherie du Grousseau par Jean de Cherigny, sieur des Varennes, devant Me Layné, notaire à Marans.**
Archives départementales de la Charente-Maritime. 3E 31/33, fol. 42. **1660, 2 août : bail à ferme de la vacherie du Grousseau par Jean de Cherigny, sieur des Varennes, devant Me Layné, notaire à Marans.**
- **AD17. 3 E 31/65. 1664, 12 juin : contrat de mariage entre Pierre Tillaud, cabanier au Groussault, et Marie Benoist.**
Archives départementales de Charente-Maritime. 3 E 31/65. **1664, 12 juin : contrat de mariage entre Pierre Tillaud, cabanier au Groussault, et Marie Benoist.**
- Archives départementales de la Vendée ; 62 J 5 à 14. **1663-1816 : registres des délibérations de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais.**
assemblée du 13 octobre 1696
- **AD85 ; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 1, pièce 5. Partage des marais de Maillezay et Vix, avec les procurations, échanges et procez-verbaux, [19 octobre 1663-1er septembre 1664], Fontenay-le-Comte, chez Petit-Jean, 1664.**
Archives départementales de la Vendée ; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 1, pièce 5. **Partage des marais de Maillezay et Vix, avec les procurations, échanges et procez-verbaux, [19 octobre 1663-1er septembre 1664], Fontenay-le-Comte, chez Petit-Jean, 1664.**

- **AD85 ; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 15, pièce 3. Vers 1780 : Etat des cabanes des marais de Vix, Maillé, Maillezais et Doix.**
Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 15, pièce 3. **Vers 1780 : Etat des cabanes des marais de Vix, Maillé, Maillezais et Doix.**
- **AD85 ; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 84, pièce 7. [Vers 1748, copie de 1890 :] Table générale de tous les quarreaux du marais de Vix et Maillezais, à qui chaque carreau est échu après les échanges et contre échanges faites, de combien chaque carreau est d'arpent, la page où il se trouve dans le procès-verbal de partage, et par qui chaque quarreau est actuellement possédé.**
Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 84, pièce 7. **[Vers 1748, copie de 1890 :] Table générale de tous les quarreaux du marais de Vix et Maillezais, à qui chaque carreau est échu après les échanges et contre échanges faites, de combien chaque carreau est d'arpent, la page où il se trouve dans le procès-verbal de partage, et par qui chaque quarreau est actuellement possédé.**
- **AD85 ; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 82. 1816 : rôle des contributions financières de la Société des marais de Vix-Maillezais.**
Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 82. **1816 : rôle des contributions financières de la Société des marais de Vix-Maillezais.**
- Archives départementales de la Vendée. 3 P 1222 à 1228, 3559. **État de section et matrices des propriétés du cadastre de L'Île-d'Elle, 1835-1958.**
- **AD85 ; 1 Q 191. Procès-verbaux d'estimation des biens nationaux.**
Archives départementales de la Vendée. 1 Q 191. **Procès-verbaux d'estimation des biens nationaux.**
- **AD85. 1 Q 641. 1794, 24 juin (6 messidor an 2) : ferme par l'Etat des fermes du Grousseau et de la Guérinière, à L'Île-d'Elle, saisies comme biens nationaux.**
Archives départementales de la Vendée. 1 Q 641. **1794, 24 juin (6 messidor an 2) : ferme par l'Etat des fermes du Grousseau et de la Guérinière, à L'Île-d'Elle, saisies comme biens nationaux.**

Documents figurés

- **AD 85. 3 P 111. 1834 : plan cadastral de L'Île-d'Elle.**
Plan cadastral de L'Île-d'Elle, 1834. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 111).

Multimedia

- **AD85. Dictionnaire des Vendéens (en ligne sur vendeens-archives.vendee.fr)**
Archives départementales de la Vendée. **Dictionnaire des Vendéens (en ligne sur vendeens-archives.vendee.fr).**
Notice sur Toussaint Paul Bridault

Illustrations



Le Grousseau sur le plan cadastral de 1834.



L'ancienne ferme vue depuis le nord-ouest.



Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188501171NUCA



La grange-étable, à gauche, et le logis, à droite, vus depuis le nord-est.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20198500457NUCA

Phot. Yannis Suire
IVR52_20198500455NUCA



La grange-étable vue depuis le nord-est.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20198500458NUCA

La grange-étable, à l'est de l'ensemble, vue depuis le nord-ouest.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20198500456NUCA



Le logis et la grange-étable vus depuis le sud-ouest.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20198500460NUCA



Le logis vu depuis le sud.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20198500461NUCA



La grange-étable vue depuis le sud-ouest.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20198500462NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'Île-d'Elle : présentation de la commune (IA85001992) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle

Maisons, fermes : l'habitat à L'Île-d'Elle (IA85001993) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Le Grousseau sur le plan cadastral de 1834.

Référence du document reproduit :

- **AD 85. 3 P 111. 1834 : plan cadastral de L'Île-d'Elle.**
Plan cadastral de L'Île-d'Elle, 1834. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 111).

IVR52_20188501171NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



L'ancienne ferme vue depuis le nord-ouest.

IVR52_20198500455NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La grange-étable, à l'est de l'ensemble, vue depuis le nord-ouest.

IVR52_20198500456NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La grange-étable, à gauche, et le logis, à droite, vus depuis le nord-est.

IVR52_20198500457NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La grange-étable vue depuis le nord-est.

IVR52_20198500458NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le logis et la grange-étable vus depuis le sud-ouest.

IVR52_20198500460NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le logis vu depuis le sud.

IVR52_20198500461NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La grange-étable vue depuis le sud-ouest.

IVR52_20198500462NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés